

PAUL STOCK par sa famille, ses amis

PHOTOGRAPHIES DE PAUL STOCK



Paul Stock, en tenue militaire, vers 1940 (photographie communiquée par Daniel Pirus)



Au dos de cette photo, une dédicace à une jeune fille rencontrée à Bugeat : « A ***** , mon amour, que j'aime pour toujours, Paul, le 29.9.43 » (photographie communiquée par Daniel Pirus)

On peut compléter ce portrait photographique par des détails sur son apparence physique qui sont donnés dans une demande de recherches, établie en mars 1946, par Mme Louise Tressol, née Stock, sœur de Paul :

« Signalement et signes particuliers. Porte des lunettes ; taille 1 m 72 ; blond ; yeux bleu vert ; mince. »

ENFANCE EN MOSELLE



François Stock, le père des enfants Stock (photographie communiquée par Daniel Pirus)

Paul Jean Stock est né à Metz le 25 septembre 1917, dans une région, la Lorraine, qui est alors un territoire allemand ; sa mère est Marcelline Jeanne Etienne ; son père, François, né à Paris en 1880, travaille dans une entreprise de chemins de fer ; il sera ensuite employé par la SNCF quand celle-ci est créée, en janvier 1938, par une convention, signée avec l'Etat, réunissant les différentes compagnies privées et nationales de l'époque.

Son frère, Emile, né à Metz en 1915, travaillera, comme leur père, à la SNCF ; on verra plus loin dans ce texte, que Paul travaillera également à la SNCF, quand il vivra à Bugeat, pendant la guerre ; il y a aussi, dans la famille Stock, deux filles, Louise Gabrielle, née à Metz en 1920, et Gilberte, née également à Metz, en 1925.

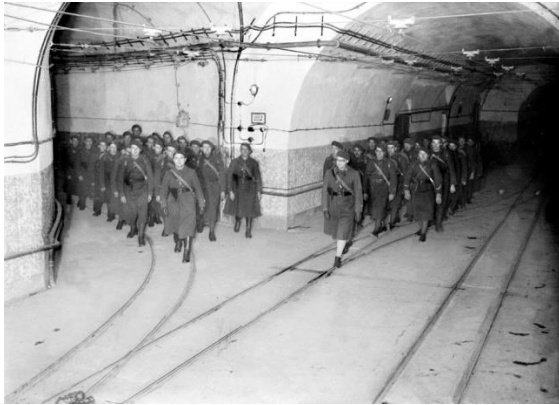
ADOLESCENCE À METZ



Carte souvenir de la communion solennelle de Paul Stock, à Metz, dans le quartier de Sablon, en mai 1930 (photographie communiquée par Daniel Pirus)

On a le souvenir de la cérémonie religieuse de la communion solennelle de Paul, qui a lieu, à Metz, le 25 mai 1930 ; on sait également que, adolescent, il a fait des études lui permettant d'exercer le métier d'électricien. Dans un autre souvenir de famille, il est rapporté que sa sœur Gilberte, le voyait comme son « frère préféré, car il était très gentil »

LES COMBATS DE JUIN 1940



Des soldats défilant dans un souterrain de la ligne Maginot, au Hackenberg, dans le secteur fortifié de Boulay, où se trouvait le 161^e régiment d'infanterie de forteresse dans lequel Paul Stock était soldat de 2^{ème} classe (image publié sur le site : <http://archives.ecpad.fr/>)

En juin 1940, Paul Stock est soldat de 2^{ème} classe dans le 161^e R.I.F. ; le 161^e régiment d'infanterie de forteresse est positionné dans le secteur fortifié de Boulay de la ligne Maginot ; il y avait 41 régiments d'infanterie de forteresse pendant la bataille de France de 1940 ; ces régiments sont des unités militaires spécialisées dans la défense des fortifications de la ligne Maginot.

L'attaque des armées allemandes, en mai 1940, aboutit rapidement à la défaite des armées françaises ; le 161^e R.I.F., auquel appartient Paul, se replie entre le 13 juin 1940 et le 4 juillet 1940 ; de nombreux soldats de cette unité sont faits prisonniers, et c'est le cas de Paul.

FAIT PRISONNIER PUIS LIBÉRÉ



Le camp de prisonniers de guerre, le Stalag VII A, situé en Bavière, à Moosburg, où a été détenu Paul Stock, durant l'été 1940 (photographie publiée sur le site : <https://www.moosburg.org/>)

Paul Stock est donc fait prisonnier, et il est conduit au Stalag VII A ; il s'agit d'un camp de prisonniers de guerre, construit par les Allemands au nord de Moosburg ; il reste

quelques mois dans ce Stalag, et il est libéré le 14 septembre 1940, à Sarrebourg, par les autorités allemandes, en qualité d'Alsacien-Lorrain.

On sait que les prisonniers de guerre qui, comme lui, sont nés en Moselle, sont considérés par les Allemands qui ont annexé de fait la Moselle, comme des Allemands ; en fait, les Alsaciens et Mosellans sont considérés comme des « Volksdeutsche », membres de la communauté du peuple Allemand mais non comme des Allemands à part entière vivant sur le territoire du Reich, des « Reichsdeutsche » ; ces prisonniers-là, comme Paul, qui sont détenus dans des Stalags sont libérés, et ils vont être contraints à servir dans l'armée allemande.

Le jeune homme se rend en zone non occupée, et il contracte un engagement au 23^{ème} Régiment d'Infanterie, stationné à Toulouse, pour une durée d'un an à compter du 13 décembre 1940 ; il va renouveler cet engagement, et il sera ensuite mis en disponibilité à la suite de l'occupation de la zone libre, qui se produit en novembre 1942 ; il part alors à Bugeat où se trouvent des membres de sa famille.

RÉFUGIÉ DANS LE SUD-OUEST



Expulsion de Mosellans, qui partent avec 50 kg de bagages et 2000 francs, évoquée dans le livre de Philippe Wilmouth sur les expulsés mosellans (image publié sur le site : <https://www.republicain-lorrain.fr/>)

Paul Stock a quitté la Moselle pour ne pas avoir à être incorporé dans l'armée allemande ; entre juillet et novembre 1940, la Moselle est réunie à la Sarre et au Palatinat, et elle est administrée par le Gauleiter Bürckel ; le 19 août 1942, est annoncée à Metz l'institution du service militaire obligatoire ; le même jour est rendue applicable l'incorporation des jeunes gens dans l'armée allemande, les futurs « Malgré-nous » ; les classes 1920-1924 sont immédiatement appelées sous les drapeaux ; en juillet 1943, les hommes des classes 1914, 1915, 1916, 1917, 1918 et 1919 sont incorporés dans l'armée allemande ; Paul Stock, fait partie de la classe 1917.

Le sort des membres de la famille de Paul est celui de nombreux Mosellans ; de juillet à décembre 1940, environ 50 000 personnes sont expulsés de Lorraine ; Bürckel, « Gauleiter » en Lorraine, décide de vider à peu près complètement les régions rurales romanes de l'ouest de l'ex-département de la Moselle.

On trouve les noms de personnes de la famille Stock dans une liste manuscrite, tenue dans les années 1940-1944, recensant les réfugiés accueillis sur le territoire de la commune de Bugeat, dont certains, nécessiteux, sont bénéficiaires d'une allocation aux réfugiés. On voit ainsi

trois membres de la famille Stock être en situation de réfugiés, à Bugeat, à partir du 23 novembre 1940, venant de Metz : François, le père des enfants Stock, né à Paris en 1880, Emile, né à Metz en 1915, Gilberte, née également à Metz en 1925 ; cette famille Stock a le numéro 32 de bénéficiaires d'une allocation aux réfugiés. Ne figure pas sur cette liste la plus âgée des deux sœurs ; elle est cependant présente à Bugeat en 1941, car, sur son acte de mariage, elle déclare être domiciliée à Bugeat. Paul ne figure pas non plus sur cette liste, car, on l'a vu plus haut, il n'arrivera à Bugeat qu'en 1942.

PAUL TRAVAILLE À LA SNCF À BUGEAT



Le lac de Viam, avec le barrage de Barrage de Monceaux-la-Violle qui a été construit dans les années 1940, après des travaux sur un chantier où ont travaillé des amis de Paul Stock, tel André Drouaine (collection Josiane Gandois)

Paul Stock, en 1943, est employé, à la SNCF, à Bugeat, dans un emploi de surveillant des gardes-voies, l'activité de garde-voie consistant à assurer la surveillance journalière et les menues réparations sur un secteur donné d'une voie ferroviaire.

Parmi les nombreux réfugiés qui travaillent à Bugeat, dans cette période-là, certains sont des connaissances de Paul, tel son ami André Drouaine, qui est employé, à peu de distance de Bugeat, sur le chantier d'un barrage, édifié sur le cours de La Vézère, barrage qui va créer la retenue d'eau du Lac de Viam

AMIS ET MEMBRES DE SA FAMILLE À BUGEAT



Sur la moitié gauche de cette carte postale, on voit l'Annexe de l'hôtel Panet, où vivaient plusieurs membres de la famille Stock : Paul (certains documents indiquent qu'il a également logé dans le bâtiment principal de l'hôtel ; François, le père de Paul ; Emile, son frère ; Gilberte, sa sœur cadette (collection Josiane Gandois)

Parmi les amis de Paul, qui vivaient, comme lui, à Bugeat, on peut citer deux personnes ; d'une part, André Drouaine, évoqué ci-dessus, né, lui aussi à Metz, le 27 février 1924 ; d'autre part, Marius Pasquini, né à Hyères, le 5 février 1913.

Nous disposons d'un témoignage oral sur Paul Stock, celui de Mme Eliane Thomas, née Champeau, que l'on nommait amicalement la « Yanou », témoignage recueilli en avril 2018 par Josiane Gandois :

« Je connaissais bien André Drouaine qui était un gentil garçon très joyeux qui jouait tout le temps de l'harmonica et toujours le même air car il n'en connaissait qu'un : « Violetta » (Eliane Thomas fredonne les premières mesures de cet air). Je me souviens très bien du jour où il a été arrêté, mais je ne peux pas préciser la date ; il a été arrêté en même temps que son meilleur ami, le fils Stock ; je ne me souviens plus du prénom de ce dernier. Ce qui est sûr, c'est que ce n'était pas le 6 avril 44, car ils ont été arrêtés tous les deux et seulement eux ce jour-là. »

« Le fils Stock vivait dans l'Annexe de l'hôtel Panet (Urbain) avec son père, son frère, et sa sœur « Gilberte », qui était justement devenue ma meilleure amie. Ils étaient des réfugiés lorrains de Metz. André Drouaine, lui, logeait dans l'hôtel Panet. »

ARRESTATION À BUGEAT



Hôtel du Grand Cerf, à Bugeat, à droite en montant, lieu de l'arrestation de Paul Stock, le 5 janvier 1944 (collection Josiane Gandois)

Les événements de l'arrestation de Paul Stock ont laissé des souvenirs dans les familles Stock et Pirus, et Daniel Pirus a bien voulu nous faire part de ceux qu'il a gardés en mémoire.

« Selon le récit que sa sœur Gilberte faisait à sa famille, Paul Stock a été arrêté dans un café de Bugeat lors d'un contrôle d'identité opéré par la police allemande. Paul a refusé de décliner son identité et il a eu le temps de dissimuler sa carte d'identité sous la nappe d'une table du café. Gilberte, qui avait rendez-vous avec son frère, voyait, au fur et à mesure qu'elle avançait vers le café, des gens lui faire signe de faire demi-tour, ce qu'elle a fait.

Elle a appris ensuite que son frère avait été arrêté et emmené aussitôt vers Limoges en compagnie d'André Drouaine, son ami, qui, lui, avait été arrêté sur le chantier du barrage de Viam. Quelque temps après, la propriétaire du café a retrouvé la carte d'identité de Paul sous la nappe et l'a rapportée à sa famille. »

D'autres témoignages corroborent ce récit, et situent cette arrestation au café Jabouille, à l'Hôtel du Grand Cerf, situé autrefois à l'emplacement de la poste actuelle. Ce café était fréquemment investi par la police allemande qui y conduisait les personnes arrêtées à Bugeat et aux alentours pour y mener leurs interrogatoires, car il comportait 3 grandes salles, dont une

sur l'arrière du bâtiment servait de dancing. On peut ainsi compléter la description de l'arrestation de Paul Stock en reprenant le récit de Mme Mazaleyrat, qui a été le témoin de cette arrestation, qu'elle décrit de la manière suivante, dans un procès-verbal établi par la Gendarmerie de Bugeat, en décembre 1955 :

« Mme Vve Mazaleyrat née Jabouille Séverine, Marie, 57 ans, hôtelière, demeurant au bourg de Bugeat (Corrèze) qui a déclaré :

« Le 5 janvier 1944, les troupes allemandes qui stationnaient à Bugeat (Corrèze) ont procédé à l'arrestation de M. Stock, Paul Jean, réfugié à Bugeat, dans la salle de mon débit de boissons. Après son arrestation, les allemands l'ont placé dans un camion et sont partis en direction de Limoges. Je puis affirmer que Stock, Paul Jean, a été arrêté par les troupes allemandes. J'ai appris par la suite que Stock, Paul Jean, était décédé en Allemagne. Je ne connais pas les motifs de l'arrestation de Stock, Paul Jean ».

Lecture faite, persiste et signe. »

Lisons également le témoignage, datant de mai 1955, de Joseph Helstroffer, né en 1899 à Metz, exerçant la profession de comptable, et expulsé de Metz par les autorités allemandes en novembre 1940 ; il a été dirigé sur Bugeat, où il a résidé, en qualité de réfugié, et où il a rempli les fonctions de Secrétaire de Mairie d'avril 1941 jusqu'à son départ de Bugeat (un extrait de ce témoignage, relatif à Paul Stock, est donné ici) :

« J'étais à Bugeat avec d'autres réfugiés Mosellans le 4 janvier 1944, journée où des hommes de troupes allemandes, environ 20 hommes, commandés par un officier supérieur et quelques sous-officiers, tous armés et montés sur des voitures blindées, firent une apparition à Bugeat, s'arrêtant en plein centre du bourg sur la rue principale devant l'Hôtel Panet, vers les 13 heures.

J'ai eu connaissance de leur arrivée alors que je me trouvais chez moi pour le repas de midi.

J'étais alors logé dans l'Annexe de l'Hôtel Panet.

Ne voulant pas me trouver en face d'eux, je restais chez moi jusqu'à 14 heures puis me rendis à la Mairie pour les besoins de mon service.

J'appris par la suite que les allemands avaient procédé à plusieurs arrestations, à savoir :

- Monsieur Emile Stock, employé à la S.N.C.F., réfugié et expulsé de Metz.

- Monsieur Paul Stock, frère du premier nommé, ex-sous-officier français, qui, après avoir été démobilisé de l'armée conformément aux conditions de l'armistice imposé, s'était réfugié à Bugeat où il avait rejoint son père, son frère et ses sœurs qui avaient été expulsés de Metz. (...)

Tous les quatre, ainsi que plusieurs autres personnes durent subir un interrogatoire dans le Café Jabouille où les allemands s'étaient installés.

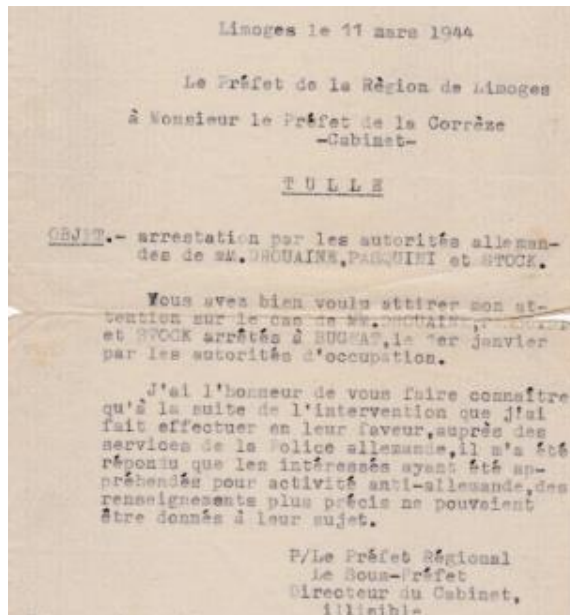
J'appris par la suite qu'au courant de cet interrogatoire, les jeunes Paul Stock et André Drouaine furent maltraités par l'officier allemand commandant la troupe, qui les frappait à coups de bâton.

Dans la soirée et lors de leur départ, les allemands emmenèrent les quatre précités avec eux à Limoges.

Emile Stock et Madame Jouis Morvan en revinrent par la suite.

Mais de Paul Stock et d'André Drouaine je n'ai jamais reçu de nouvelles. »

DEUX EMPLOYÉS AU BARRAGE ARRÊTÉS AVEC PAUL



Note de mars 1944 sur l'arrestation d'André Drouaine, de Marius Pasquini et de Paul Stock, en janvier 1944, à Bugeat (document communiqué par André Boespflug)

Des témoignages de personnes présentes à Bugeat en 1944, ainsi que des documents, comme le courrier du Préfet de Limoges présenté ci-dessus, indiquent que Paul a été arrêté en même temps que deux employés au chantier de construction du barrage de Viam : André Drouaine, et Marius Pasquini ; voici ce que l'on peut lire dans la lettre du Préfet de Limoges, datée du 11 mars 1944 :

« OBJET.- arrestation par les autorités allemandes de MM. DROUAINE, PASQUINI et STOCK.

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur le cas de MM. DROUAINE, PASQUINI et STOCK arrêtés à BUGEAT, le 1^{er} janvier par les autorités d'occupation.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite de l'intervention que j'ai fait effectuer en leur faveur, auprès des services de la Police allemande, il m'a été répondu que les intéressés ayant été appréhendés pour activité anti-allemande, des renseignements plus précis ne pouvaient être donnés à leur sujet. »

On peut proposer la reconstitution suivante de l'itinéraire de Paul Stock : il est arrêté à Bugeat le 5 janvier 1944, comme cela est indiqué dans la majorité des documents d'archives (on trouve aussi, dans certains documents, la date du 1^{er} janvier, ou bien la date du 4 janvier, ou encore la date du 8 janvier) ; il est conduit à la prison de Limoges, puis à la prison de Fresnes, puis au camp de Compiègne.

En même temps que Paul, et dans les mêmes conditions, sont arrêtés deux réfugiés employés sur le chantier du barrage : André Drouaine, et Marius Pasquini

DES DÉTAILS SUR L'ARRESTATION DE PAUL, ANDRÉ, MARIUS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS (sans date)

Département de la Corrèze

FICHE DE SENSIBILISATION

Nom: STOK..... Prénoms: (Paul-Jean).....
 Né le 13 de Septembre 1917 à Metz, Département de la Moselle.....
 Profession: garde-vois à Bugeat. Nationalité Française.....
 Domicile à Bugeat (Hôtel des Voyageurs). Département de la Corrèze.....
 Situation de famille: (libataire).....
 Nombre de personnes à charge: (aucun).....
 Situation de fortune: (ne possède rien).....
 Situation militaire: (ignorée, les papiers de l'intéressé ayant été
 par les Autorités Allemandes.)
 Arrêté le 5 Janvier 1944 à Bugeat, Département de la Corrèze...
 Motif de l'arrestation: (Concours prêté à des réfractaires).....

(Archives Départementales de Corrèze, Tulle, cote 500W/470)

RAPPORT BRIGADE DE BUGEAT (6 janvier 1944)

Bugeat, le 6 Janvier 1944

Rapport

au Maréchal des Logis chef BRUT, commandant la brigade
 de Bugeat.

Sur l'arrestation par les autorités allemandes de
 six personnes domiciliées à Bugeat

Référence: Circulaire N° 2332/POL, du 6 avril 1943

Le 5 janvier 1944, à 23 heures, la police allemande, a
 procédé à l'arrestation de 6 personnes en résidence à
 Bugeat (Corrèze). Les identités des personnes arrêtées
 sont les suivantes:

1°- BROUATRE (André), né le 27 février 1924, à Metz (Moselle)
 fils de Joseph et Grismer (Mathilde), résidant à Bugeat et
 employé comme magasinier à l'entreprise "Thège" au même
 lieu, célibataire;

2°- PASQUINI (Marius), né le 4 février 1913, à Ryères (Var)
 fils de François et de Bégoni (Césarine), célibataire,
 résidant à Bugeat (Corrèze), employé comme chauffeur à
 l'entreprise "Thège" au même lieu;

3°- STOK (Emile-François), né le 29 mars 1915, à Metz (Moselle),
 employé comme poseur à la S.R.C.F. à Bugeat (Corrèze),
 célibataire;

4°- STOK (Paul-Jean), né le 13 septembre 1917, à Metz (Moselle),
 employé comme garde-vois, à Bugeat (Corrèze), célibataire;

5°- MONTAN, née MAZAUD (Marie-Louise), née le 20 décembre
 1908, à St-Merd-les-Oussines (Corrèze), profession: (marchande),
 mariée sans enfant.

*Jeune femme
 pour lettre au
 V. domini
 lui en*

(Archives Départementales de Corrèze, Tulle, cote 500W/468)

RAPPORT BRIGADE DE BUGEAT (14 janvier 1944)

Bugeat, le 14 Janvier 1944

Rapport

au Maréchal des Logis chef BRUT, commandant la brigade
 de Bugeat.

Sur l'arrestation par les autorités allemandes de
 six personnes domiciliées à Bugeat

Référence: Circulaire N° 2332/POL, du 6 avril 1943 et rapport
 Brigade N° 1 et 2 du 6 Janvier 1944

Les personnes désignées ci-dessus qui avaient été ar-
 rêtées le 5 Janvier 1944, par la police allemande et
 avaient fait l'objet des rapports cités en référence,
 ont été libérées et ont réintégré leur domicile le 13
 Janvier courant. Il s'agit de:

1°- Mme MONTAN, née MAZAUD (Marie-Louise), 35 ans, née le
 20 décembre 1908, à St-Merd-Les-Oussines (Corrèze), mariée
 à Bugeat;

2°- STOK (Emile-François), 29 ans, né le 29 mars 1915, à
 Metz (Moselle) poseur à la S.R.C.F. à Bugeat;

3°- MONTESIERRE (Jean), 37 ans, né le 7 juillet 1906, à
 Bonnefond (Corrèze), forgeron au même lieu

4°- VERGNE (Leonard), 46 ans, cultivateur à Bonnefond,
 (Corrèze), né le 18 novembre 1897, à St-Augustin (Corrèze)

5°- VERGNE (Gilbert), 18 ans, cultivateur chez ses parents
 à Bonnefond (Corrèze), né le 6 Janvier 1926, au même lieu

6°- CHEILLIÈRE (Roger) 17 ans, apprenti forgeron chez Mr
 Mondédès, à Bonnefond (Corrèze), né le 28 Janvier 1926,
 à Paris (20°)

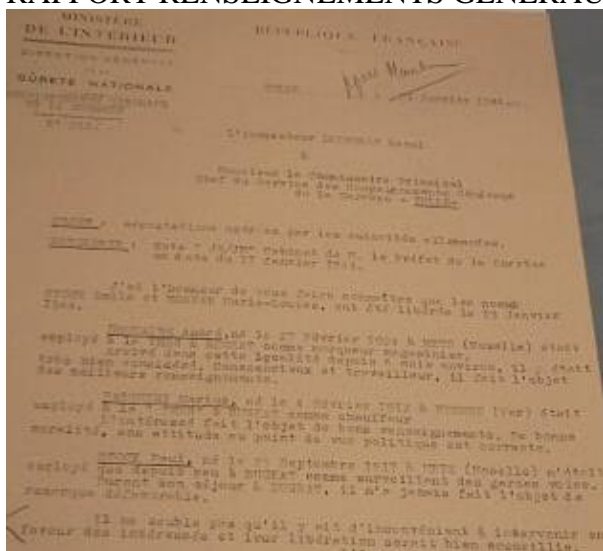
Par contre les nommés STOK (Paul-Jean), né le 13 sep-
 tembre 1917, à Metz; PASQUINI (Marius), né le 4 février
 1913 à Ryères (Var); BROUATRE (André), né le 27 février
 1924, résidant tous les trois à Bugeat et qui ont été
 arrêtés à la même date et dans les mêmes circonstances
 ne sont pas encore libérés.

Selon les renseignements recueillis, les personnes dé-
 signées ci-dessus avaient été arrêtées comme ayant des
 relations avec des réfractaires.

Après 14 jours

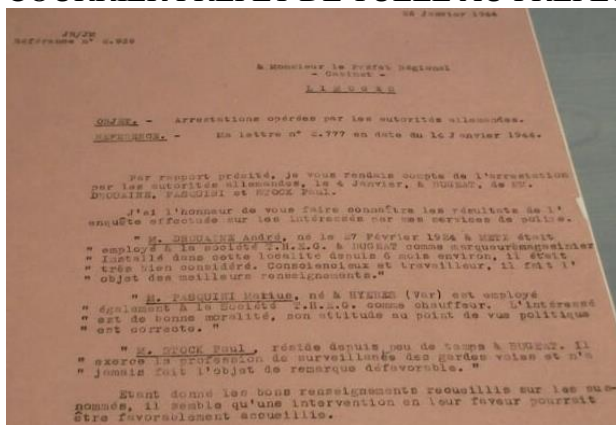
(Archives Départementales de Corrèze, Tulle, cote 500W/468)

RAPPORT RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (21 janvier 1944)



(Archives Départementales de Corrèze, Tulle, cote 500W/468)

COURRIER PRÉFET DE TULLE AU PRÉFET DE LIMOGES (25 janvier 1944)



(Archives Départementales de Corrèze, Tulle, cote 500W/468)

Voici ce que disent ces documents d'archives, au sujet de Paul Stock :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS (sans date)

Département de la Corrèze - Modèle no 1 – FICHE DE RENSEIGNEMENTS

STOK (sic : STOK) (Paul-Jean)

Profession : garde-voie à Bugeat.

Domicilié à Bugeat (Hôtel des Voyageurs).

Situation financière : ne possède rien.

Situation militaire : ignorée, les papiers de l'intéressé ayant été saisis par les Autorités Allemandes.

Arrêté le 5 janvier 1944 à Bugeat.

Motif de l'arrestation : concours prêté à des réfractaires.

Observations : l'intéressé qui résidait à Bugeat depuis environ deux années était bien considéré des Autorités locales.

RAPPORT BRIGADE DE BUGEAT (6 janvier 1944)

Brigade de Bugeat – Bugeat, le 6 Janvier 1944

Rapport (...) sur l'arrestation par les autorités allemandes de cinq personnes domiciliées à Bugeat. (...)

Le 5 janvier 1944, à 23 heures, la police allemande a procédé à l'arrestation de 5 personnes en résidence à Bugeat (Corrèze). Les identités des personnes arrêtées sont les suivantes :

(note de l'auteur de cette étude sur Paul Stock : ce document concerne DROUAINÉ (André) ; PASQUINI (Marius) ; STOCK (Emile-François) ; STOCK (Paul-Jean) ; MORVAN, née MAZAUD (Marie-Louise) ; on ne relève ici que ce qui concerne Paul Stock, dont le nom est orthographié ici Stok)

4°-STOK (Paul-Jean), né le 25 septembre 1917, à Metz (Moselle), employé comme Garde-voie, à Bugeat (Corrèze), célibataire ; (...)

Selon les renseignements recueillis, ces cinq personnes ont été arrêtées pour concours prêté à des réfractaires, mais le lieu de détention est inconnu.

Les renseignements destinés à l'établissement des fiches des frères STOK, n'ont pas pu être complétés, leurs papiers d'identité ayant été emportés par les autorités allemandes.

RAPPORT BRIGADE DE BUGÉAT (14 janvier 1944)

Brigade de Bugeat – Bugeat, le 14 janvier 1944

Rapport (...) sur la libération de six personnes arrêtées le 8 janvier courant par les autorités allemandes. (...)

Les personnes désignées ci-après qui avaient été arrêtées le 8 janvier 1944, par la police allemande et avaient fait l'objet des rapports cités en référence, ont été libérées et ont réintégré leur domicile le 13 Janvier courant. (...)

(note de l'auteur de cette étude sur Paul Stock : ce document concerne les personnes suivantes : DROUAINÉ (André) ; PASQUINI (Marius) ; STOCK (Emile-François) ; STOCK (Paul-Jean) ; MORVAN, née MAZAUD (Marie-Louise) ; on ne relève ici que ce qui concerne Paul Stock, dont le nom est orthographié ici Stok, ainsi que Pasquini, et Drouaine)

Par contre les nommés STOK (Paul-Jean), né le 25 septembre 1917, à Metz ; PASQUINI (Marius), né le 4 février 1913 à Hyères (Var) ; DROUAINÉ (André), né le 27 février 1924, résidant tous les trois à Bugeat et qui ont été arrêtés à la même date et dans les mêmes circonstances, ne sont pas encore libérés.

Selon les renseignements recueillis, les personnes désignées ci-dessus avaient été arrêtés comme ayant des relations avec des réfractaires.

RAPPORT RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (21 janvier 1944)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR – DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE - Renseignements Généraux de la Corrèze

Tulle, le 21 Janvier 1944

(...) Objet : arrestations opérées par les autorités allemandes. (...)

(note de l'auteur de cette étude sur Paul Stock : ce document concerne les personnes suivantes qui ont été arrêtées : DROUAINÉ (André) ; PASQUINI (Marius) ; STOCK (Paul) ; on ne relève ici que ce qui concerne Paul Stock)

STOCK PAUL, né le 25 Septembre 1917 à Metz (Moselle) n'était employé que depuis peu à BUGÉAT comme surveillant des gardes voies. Durant son séjour à BUGÉAT, il n'a jamais fait l'objet de remarque défavorable.

Il ne semble pas qu'il y ait d'inconvénient à intervenir en faveur des intéressés et leur libération serait bien accueillie.

COURRIER PRÉFET DE TULLE AU PRÉFET DE LIMOGES (25 janvier 1944)

(Tulle) – 25 Janvier 1944

A Monsieur le Préfet Régional – Cabinet – LIMOGES

(...) Objet. : arrestations opérées par les autorités allemandes. (...)

(note de l'auteur de cette étude sur Paul Stock : ce document concerne les personnes suivantes qui ont été arrêtées : DROUAINE (André) ; PASQUINI (Marius) ; STOCK (Paul) ; on ne relève ici que ce qui concerne Paul Stock)

Par rapport précité, je vous rendais compte de l'arrestation par les autorités allemandes, le 4 janvier, à Bugeat, de MM. DROUAINE, PASQUINI et STOCK Paul.

J'ai l'honneur de vous faire connaître les résultats de l'enquête effectuée sur les intéressés par mes services de police (...)

M. STOCK Paul, réside depuis peu de temps à BUGEAT. Il exerce la profession de surveillant des gardes voies et n'a jamais fait l'objet de remarque défavorable.

Etant donné les bons renseignements recueillis sur les susnommés, il semble qu'une intervention en leur faveur pourrait être favorablement accueillie.

On peut commenter cette série de courriers échangés entre les responsables, à des échelons très divers de l'administration de l'époque, des questions de sécurité publique, en indiquant que, comme le montre le courrier du préfet de Limoges, daté du 11 mars 1944, et présenté plus haut, les interventions qui ont pu être faites pour faire libérer Drouaine, Pasquini, Stock, n'ont eu aucun effet auprès des autorités allemandes.

LE CONVOI DE DÉPORTATION



Itinéraire suivi de Compiègne à Buchenwald par le convoi I.173 du 27 janvier 1944, qui est le convoi suivant celui de Paul Stock, et dont le parcours est raconté dans les souvenirs d'Henri Mainguy (image publiée sur le site : <http://chouannerie.chez-alice.fr/>)

Paul Stock, ainsi que André Drouaine et Marius Pasquini, est déporté dans le convoi du 22/01/1944 de Compiègne à Buchenwald ; dans ce convoi du 22 janvier 1944, sont déportés 2005 hommes ; le convoi s'arrête à Trèves pour une distribution de soupe ; ce convoi est identifié comme le convoi I.172 dans le répertoire de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

Voici les données publiées par les historiens, concernant ce convoi :

Transport parti de Compiègne le 22 janvier 1944 et arrivé au KL Buchenwald le 24 janvier 1944 ;

Effectif recensé : 2 005 hommes ;

Matricules extrêmes : 41480 – 43469 ;

Evadés durant le transport : 14 ;

Décédés et disparus en déportation : 844 ;

Rentrés de déportation : 990 ;

Situations non connues : 157.

DÉTENTION À BUCHENWALD, PUIS À DORA



Photo clandestine prise par un détenu tchécoslovaque, Jan Halupka, pendant la construction des baraques du camp de Buchenwald, au printemps 1944, sur le chantier du « kommando Barakenbau », où a, peut-être, travaillé Paul Stock, détenu à Buchenwald (image publiée sur le site : <http://c.brossard.pagesperso-orange.fr/>)

Paul Stock est donc détenu à Buchenwald ; son matricule au KL Buchenwald (KL : abréviation de Konzentrationslager, camp de concentration) est 43307 (celui de Pasquini est 43308 et celui de Drouaine est 43309) ; en mai 1944, Paul Stock est transporté du camp de Buchenwald au camp de Dora, où se trouvaient de nombreuses installations souterraines, dissimulées dans d'immenses tunnels, des lieux où ont été construits des matériels militaires, les bombes volantes V2 en particulier.

Nous avons, sur le camp de Dora, le témoignage d'Yves Béon, dans son ouvrage « La planète Dora » (Paris, Le Seuil, 1985) ; Yves Béon est déporté le 27 janvier 1944 à Buchenwald, dans un convoi qui suit de quelques jours celui de Paul ; il est ensuite transféré à Dora puis à Bergen-Belsen ; il est libéré le 15 avril 1945 :

« Le camp de concentration de Dora, proche de celui de Buchenwald, ouvrit ses portes à la fin de l'été 1943 et les ferma en avril 1945. En ce mois de mars 1944, Dora n'avait pas fière allure. Bien sûr le Tunnel, cette marmite de sorcière, avait quelque chose d'achevé, de définitif. (...) Le camp extérieur, lui, était à peine ébauché. (...) La moyenne d'âge était assez jeune, dans les vingt-cinq-ans. Surtout des nouveaux, des matricules 40 000 à 45 000. (...) Les Français étaient en force dans le kommando (Barakenbau), environ la moitié. »

DÉCÈS À NORDHAUSEN



Panneau, « Zone dangereuse Halte ! Tirs sans sommation ! », sur la clôture du camp de la caserne Boelcke, à Nordhausen, avril 1945 ; ce camp est celui où, sans doute, est décédé Paul Stock, en avril 1945 (image du US Holocaust Memorial Museum publiée sur le site : <https://www.buchenwald.de/fr/>)

Nous avons vu plus haut que Paul Stock est transporté, le 9 mai 1944, par les SS, au camp de Dora, qui était un sous-camp de Buchenwald à ce moment-là ; en octobre 1944, « Dora » reçut le statut de camp indépendant et fut officiellement appelé camp de concentration de Mittelbau.

Plus tard, Paul Stock travailla dans le camp d'Ellrich-Juliushütte, qui était un sous-camp du nouveau camp de concentration de Mittelbau ; en novembre 1944, les SS consignèrent le nom de Paul Stock dans un registre de tous les détenus du camp annexe d'Ellrich-Juliushütte.

Le 2 mars 1945, les SS ont transporté Paul Stock à la caserne Boelcke, dans le village de Nordhausen, où se trouvait un camp annexe pour les détenus malades et mourants. Après cela, sa trace se perd et il n'y a pas d'autres informations sur Paul Stock dans les archives du camp ; un récit de famille rapporte que Paul serait mort lors d'une marche réunissant des déportés évacués du camp de la caserne Boelcke.

Nous avons, grâce aux historiens, français et allemands en particulier, des informations détaillées, sur ce camp de la caserne Boelcke, situé dans le village de Nordhausen. En janvier 1945, les SS installent un camp extérieur du camp de concentration de Mittelbau (Dora) à Nordhausen. Les prisonniers de ce camp devaient faire un travail forcé dans les entreprises de Nordhausen. En Février 1945, les SS ont utilisé la caserne Boelcke, à Nordhausen, comme camp de regroupement pour le camp de Mittelbau (Dora), pour les prisonniers très gravement malades. Pour l'hébergement des prisonniers, on s'est servi de deux salles de garage vacantes. Les lits et les installations sanitaires n'existaient pas ; les prisonniers malades et mourants étaient couchés sur le sol en béton, en grande partie livrés à eux-mêmes, sans eau ni nourriture. De février à début avril 1945, plus de 3 000 personnes sont mortes dans la caserne Boelcke du camp satellite de Nordhausen.

Dans le dossier de Paul Stock de « Demande d'attribution du titre de déporté politique », qui date de novembre 1956, et qui est conservé aux Archives de Caen, il est indiqué :

« La date de décès : Avril 1945. Lieu : Dora. Le décès est présumé à Dora (Inscription Etat Civil Metz). Sa dernière lettre est du 30.5.44, Block 17, Buchenwald, Weimar. L'Amicale des déportés d'Ellrich nous a fait connaître qu'il figure sur une liste d'un convoi parti d'Ellrich le 3/3/45 avec la mention BV (note : (BV pour « Befristete Vorbeugungshäftlinge » : détenu en internement préventif temporaire). Puis plus aucune nouvelle.

ARRESTATION. Date : 4 janvier 1944. Lieu : Bugeat (Corrèze). Autorité qui a procédé à l'arrestation : SS Wehrmacht. Circonstances : figurant sur une liste de suspects lors de la rafle du 4/1/1944 à Bugeat. Sous-officier en disponibilité. Prisonnier de guerre libéré au titre de Lorrain. Parents expulsés. A certainement été arrêté à ces titres.

Témoins de l'arrestation : M. Helstroffer (domicilié à Metz) ; Mme Mazaleyra (Bugeat) ; Mme Morvan (Bugeat).

Personnes impliqués dans la même affaire : M. Pasquini (domicilié à Hyères) ; arrêté et déporté en même temps ; rentré de déportation.

Lieux successifs d'internement : Prison de Limoges à/c du 6/1/44 ; Camp de Compiègne à/c du 21/1/44.

Renseignements relatifs au motif de la déportation. Prisonnier de guerre s'est fait libéré au titre de Lorrain ; dès libération, a rejoint la zone libre et le 23^{ème} Régiment d'Infanterie à Toulouse, son unité ; mis en disponibilité à la suite de l'occupation de la zone libre, a rejoint sa famille à Bugeat, où elle avait été expulsée (...). »

HOMMAGES POSTHUMES

**Arrêté du 28 juillet 2003 portant apposition de la mention
« Mort en déportation » sur les actes et jugements
déclaratifs de décès**

NOR : DEFS0301989A

Par arrêté du secrétaire d'Etat aux anciens combattants en date du
28 juillet 2003 :

La mention « Mort en déportation » est apposée sur les actes et
jugements déclaratifs de décès de :

Stock (Paul, Jean), né le 25 septembre 1917 à Metz (Moselle),
décédé postérieurement au 24 janvier 1944 à Dora (Allemagne) ;

Extrait de l'Arrêté du 28 juillet 2003 déclarant Paul Stock « Mort en déportation »
(document publié sur le site Légifrance)

En 2003, est publié au Journal Officiel de la République Française JORF n°224 du 27
septembre 2003 l'Arrêté du 28 juillet 2003 portant apposition de la mention « Mort en
déportation » sur les actes et jugements déclaratifs de décès de :

« Stock (Paul, Jean), né le 25 septembre 1917 à Metz (Moselle), décédé
postérieurement au 24 janvier 1944 à Dora (Allemagne) ; »

LES SOUVENIRS DANS LES FAMILLES



Gilberte Stock assise sur le parapet du pont enjambant la Vézère, à Bugeat
(photographie communiquée par Daniel Pirus)



Sur cette photographie, on reconnaît : Pierre Bourg, Eliane Champeau, Georges
Romarin, Edmond Mondoly, Georgette Romarin, Gilberte Stock et Huguette Mazaleyrat, dans
un pré de Bugeat, proche de la Vézère, utilisé comme terrain de football (photographie
communiquée par Daniel Pirus)



Joseph Pirus, l'époux de Gilberte Stock, à l'occasion de la remise de la Médaille Militaire, en 1957 (photographie communiquée par Michel Jalabert)



Après la guerre, à Bugeat, Joseph et Gilberte Pirus, née Stock, avec, au centre, une amie bugeacoise, Jeannette Romarin, dans les années 1960 (photographie communiquée par Daniel Pirus)

La plus jeune sœur de Paul Stock, Gilberte, se marie, à Bugeat, après la guerre ; Gilberte Hortense Stock, née en 1926 à Etain (Meuse), épouse, à Bugeat, le 5 mai 1945, Joseph Eugène Pirus, garde au 5^{ème} Régiment de la Garde Républicaine, qui est le fils de François Pirus (décédé) et de Madeleine Humbert (décédé) ; il est à noter que Joseph Eugène Pirus, l'époux de Gilberte, le beau-frère de Paul, né le 31-03-1917 à Guénange, a un dossier homologué Résistance (FFI) Vincennes GR 16 P 480277, et qu'il a été décoré de la Médaille Militaire en 1957 ; il est décédé en 2003 à Briey (Meurthe-et-Moselle).

La plus âgée des sœurs de Paul, Marcelline Louise Gabrielle, née à Metz le 15 octobre 1920, épouse, le 22 novembre 1941, à Bugeat, Gabriel Paul Clément Tressol, né à Rieupeyroux (Aveyron) le 25 mai 1910, domicilié à Isle, chef de centre pour jeunes travailleurs ; est témoin à ce mariage François Emile Stock, ouvrier de la S.N.C.F., domicilié à Bugeat, le frère aîné de la mariée.

Sans doute faut-il aller au-delà des mots d'un récit, qui est, bien sûr, tout à fait « prosaïque », pour tenter de rendre compte des pensées qui pouvaient occuper, en 1944 et 1945, l'esprit de Paul Stock, comme l'esprit d'autres déportés, qui ont souffert dans les tunnels, comme ceux de Dora, imaginés par le régime allemand national-socialiste.

Écoutons Robert Desnos, mort le 8 juin 1945 à Terezin, Desnos qui n'a pas connu les tunnels de Dora, mais ceux de Flossenbürg. Écoutons cette poésie de Desnos qui peut, sans

doute, faire penser à la dédicace de la photographie de Paul Stock, évoquée plus haut, « A
*****, mon amour, que j'aime pour toujours, Paul, le 29.9.43 » :

« Ombre parmi les ombres
J'ai tellement rêvé de toi
J'ai tellement marché, tellement parlé,
Tellement aimé ton ombre,
Qu'il ne me reste plus rien de toi,
Il me reste d'être l'ombre parmi les ombres,
D'être cent fois plus ombre que l'ombre,
D'être l'ombre qui viendra et reviendra
Dans ta vie ensoleillée. »

Josiane et Pierre Gandois, Paris, Bugeat, été 2018